

# LISTE DES CORRESPONDANTS DU BULLETIN DE DROIT NUCLÉAIRE

<b>AFRIQUE DU SUD</b>	M. R. ELK, Chef du Département juridique, Conseil de la sûreté nucléaire
<b>ALBANIE</b>	M. R. KUSHE, Directeur de l'Institut de physique nucléaire
<b>ALLEMAGNE</b>	Professeur N. PELZER, Institut de droit international public de l'Université de Göttingen
<b>ARGENTINE</b>	M. J. MARTINEZ FAVINI, Consultant, Commission nationale de l'énergie atomique
<b>ARMÉNIE</b>	M. A. MARTIROSYAN, Autorité arménienne de réglementation nucléaire
<b>AUSTRALIE</b>	Mme M. HUXLIN, Agent de liaison INIS, Organisation australienne de la science et de la technologie
<b>AUTRICHE</b>	M. M. REITERER, Bureau du Conseil juridique, Ministère fédéral des Affaires Étrangères
<b>BÉLARUS</b>	Mme O. PIOTUKH, Département de la réglementation de la sûreté nucléaire et radiologique, Promatomnadzor
<b>BELGIQUE</b>	M. F. MOLITOR, Ingénieur-directeur, Service de la sécurité technique des installations nucléaires, Ministère de l'Emploi et du Travail
<b>BOSNIE-HERZÉGOVINE</b>	Mme S. BODNARUK, Chef du Département juridique, Ministère fédéral de la Santé
<b>BRÉSIL</b>	M. E. DAMASCENO, Commission nationale de l'énergie nucléaire Mme D. FISCHER, Association brésilienne du droit nucléaire
<b>BULGARIE</b>	M. Y. TCHAVEEV, Conseiller juridique principal, Comité pour l'utilisation pacifique de l'énergie atomique
<b>RÉPUBLIQUE DE CORÉE</b>	M. K.-G. PARK, Professeur Associé, Faculté de droit, Université de Corée
<b>CANADA</b>	Mme I. GENDRON, Conseiller et Directrice, Services juridiques, Commission canadienne de sûreté nucléaire
<b>CHINE</b>	Mme Zhaohui LI, Directrice du Service juridique, Compagnie nucléaire nationale chinoise M. Xiao Qing WANG, Division du droit et de la réglementation, Département de la politique, du droit et de la réglementation, Autorité chinoise de l'énergie atomique

<b>CROATIE</b>	M. V. ŠOLJAN, Chaire de droit commercial et de droit économique, Faculté d'économie, Université de Zagreb  M. I. VALCIC, Chef du Département de la sûreté nucléaire, Ministère de l'Économie
<b>DANEMARK</b>	M. J. RØN, Chef de section, Département juridique, Ministère de la Justice
<b>ÉGYPTE</b>	M. A.-M. MAREI, Chargé de cours adjoint, Département du droit nucléaire, Centre national de la sûreté nucléaire, Autorité de l'énergie atomique
<b>ESPAGNE</b>	Mme L. CORRETJER, Sous-direction de l'énergie nucléaire, Direction générale de la politique énergétique et des mines, Ministère de l'Économie
<b>ESTONIE</b>	Mme E. TANNER, Chef du Département de la réglementation et des normes, Centre estonien de protection radiologique
<b>ÉTATS-UNIS</b>	Mme S. ANGELINI, Conseiller juridique, Bureau des programmes nucléaires civils, Département de l'Énergie  Mme M. NORDLINGER, Avocat, Bureau du Conseil général, Commission de la réglementation nucléaire
<b>FINLANDE</b>	M. Y. SAHRAKORPI, Conseiller ministériel, Département de l'énergie, Ministère du Commerce et de l'Industrie
<b>FRANCE</b>	Mme D. DEGUEUSE, Direction juridique et des relations commerciales, Commissariat à l'énergie atomique
<b>GRÈCE</b>	Professeur L. CAMARINOPOULOS, Président de la Commission hellénique pour l'énergie nucléaire
<b>HONGRIE</b>	M. L. CZOTTNER, Conseiller juridique principal, Autorité hongroise de l'énergie atomique  Professeur V. LAMM, Institut des études juridiques, Académie des sciences
<b>INDONÉSIE</b>	M. S. SULCHĀN, Chef de la Division juridique et administrative, Commission nationale de l'énergie atomique
<b>IRLANDE</b>	Mme M. KELLY, Service de l'information, Institut de protection radiologique
<b>ITALIE</b>	M. F. NOCERA, Conseiller juridique, Département du traitement et du conditionnement des déchets radioactifs, Agence nationale pour les nouvelles technologies, l'énergie et l'environnement
<b>JAPON</b>	M. H. KATAOKA, Premier Secrétaire, Délégation du Japon auprès de l'OCDE  M. T. YAMAMURA, Division de la coopération internationale et du contrôle des matières nucléaires, Institut japonais pour le développement du cycle nucléaire
<b>KAZAKHSTAN</b>	Mme L. TRENOZHNIKOVA, Conseiller juridique, Comité pour l'énergie atomique du Kazakhstan

<b>LETTONIE</b>	M. A. SALMINS, Directeur, Centre de la sûreté radiologique
<b>LITUANIE</b>	M. M. ABRAITIS, Conseiller juridique principal, VATESI
<b>LUXEMBOURG</b>	M. M. FEIDER, Division de la radioprotection, Direction de la santé, Ministère de la Santé
<b>MACÉDOINE</b>	M. D. NEDELKOVSKI, Conseiller juridique, Département de la radioprotection, Institut de la santé publique de la République
<b>MAROC</b>	Mme L. ZIDI, Attachée de direction, Centre national de l'énergie, des sciences et des techniques nucléaires
<b>MEXIQUE</b>	M. J. GONZALEZ ANDUIZA, Département des affaires juridiques, Commission fédérale d'électricité
<b>MOLDAVIE</b>	M. I. APOSTOL, Chef de la Division de la protection radiologique et chimique, Département de la protection civile et des situations d'urgence
<b>NORVÈGE</b>	M. H. ANSTAD, Directeur général adjoint, Ministère de la Santé et des Affaires Sociales
<b>OUZBÉKISTAN</b>	M. K. YUNUSOV, Chef du Service d'inspection pour la surveillance de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, Comité d'État de la sûreté dans les secteurs industriels et miniers
<b>PAKISTAN</b>	M. Z. ALI NASHAD, Conseiller juridique principal, Direction de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, Autorité pakistanaise de la réglementation nucléaire
<b>PAYS-BAS</b>	Mme N. HORBACH, Directrice du Centre des dommages transfrontières et de la réparation  M. R. VAN EMDEN, Conseiller, Division des assurances, Ministère des Finances
<b>POLOGNE</b>	M. R. MAJDA, Département de l'administration et des affaires juridiques, Agence nationale pour l'énergie atomique
<b>PORTUGAL</b>	Mme M. MONTEIRO, Conseiller juridique, Institut technologique et nucléaire
<b>ROUMANIE</b>	M. L. BIRO, Président, Commission nationale de contrôle des activités nucléaires
<b>ROYAUME-UNI</b>	M. D. JENKINS, Conseiller juridique, Ministère du Commerce et de l'Industrie
<b>FÉDÉRATION DE RUSSIE</b>	Professeur A. I. IOYRISH, Professeur de droit, Institut de droit, Académie des sciences  Mme E. MOLODTSOVA, Institut de droit, Académie des sciences  Mme O. SUPATAEVA, Institut de droit, Académie des sciences
<b>RÉPUBLIQUE SLOVAQUE</b>	M. J. BEDNAR, Directeur juridique adjoint, Autorité de la réglementation nucléaire
<b>SLOVÉNIE</b>	M. A. ŠKRABAN, Conseiller du Gouvernement, Administration slovène de la sûreté nucléaire

<b>SUÈDE</b>	M. C. MARTENSSON, Conseil juridique principal, Institut de protection suédois contre les rayonnements
	M. I. PERSSON, Conseiller juridique principal, Service suédois d'inspection de l'énergie nucléaire
<b>SUISSE</b>	M. R. TAMI, Chef de la Section droit et pipelines, Office fédéral de l'énergie
<b>RÉPUBLIQUE TCHÈQUE</b>	M. F. SURANSKY, Directeur du Département de l'énergie nucléaire, Ministère de l'Industrie et du Commerce
<b>THAÏLANDE</b>	Mme N. TANTASATHIEN, Conseiller principal, Bureau du Conseil juridique
<b>TUNISIE</b>	M. M. CHALBI, Ministère de l'Éducation et des Sciences, École nationale d'ingénieurs
<b>UKRAINE</b>	Mme S. PILGUN, Spécialiste principale, Département de la planification, de la coordination et du développement, Comité d'État nucléaire d'Ukraine
	M. V. SHVYTAI, Expert d'État auprès du Conseil de la sécurité et de la défense nationale d'Ukraine
<b>AIEA</b>	Mme K. RUDOLPH, Conseiller juridique principal, Service des affaires juridiques
<b>CE</b>	Mme B. ANDRÉS ORDAX, Direction générale de l'Environnement
	M. J. FERNANDEZ-GARCIA, Direction générale Énergie et Transports
<b>OMS</b>	Mme G. PINET, Directrice, Législation sanitaire